



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Animateur : M. PAREUX
Membre : M. PASQUINI
Excusé : M. BOISNOIR

PV du 18 janvier 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée devient obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00.** → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



NOUVELLES DES CLUBS DE L'ESSONNE EN COUPE NATIONALE FUTSAL :

TIRAGE DE LA COUPE NATIONALE FUTSAL

32^{èmes} de finale

Le prochain tour aura lieu le samedi 5 février 2022 à 16h :

- BVE FUTSAL recevra COLLECT COLMAR FUTSAL

CHAMPIONNAT FUTSAL

Attestations des Mairies :

Manquent encore les courriers pour les clubs suivants :

- BVE FUTSAL,
- MYA FUTSAL.

Match n° 23974996 – BVE FUTSAL 3 / VILLABE ETS 1 du 10/01/2022

Reprise de dossier.

Courriel de la Ligue de Paris.

Demande de BVE FUTSAL de changement de date via Footclubs, pour jouer le mercredi 19/01/2022.

Compte tenu du calendrier très chargé, la Commission demande aux deux clubs de trouver une date pour cette rencontre.

Réponse souhaitée pour le mardi 25 janvier 2022.

Match n° 23974983 – IGNY FUTSAL 1 / PARTOUT'ATHIS 1 du 12/01/2022

Courriel de PARTOUT'ATHIS du 12/01/2022.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de PARTOUT'ATHIS.

Match n° 23974998 – MNVDB FC 1 / ULIS FUTSAL 1 du 15/01/2022

Courriels de MNVDB FC et ULIS FUTSAL, informant de l'inversion du score.

Rapport de l'arbitre. Remerciements.

Lecture de la FMI.

La Commission enregistre le résultat : MNVDB FC 1 : 4 buts - ULIS FUTSAL 1 : 8 buts.

Match n° 23974999 – CROSNE FC 2 / PALAISEAU US 1 du 15/01/2022

Au vu du motif invoqué, la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Match n° 23975046 – PALAISEAU US 1 / REVE 1 du 29/01/2022 reporté à une date ultérieure

RAPPEL

Reprise du dossier.

La Commission étant toujours en attente d'une réponse, elle réitère sa demande aux deux clubs pour se mettre d'accord sur une date ou d'inverser la rencontre via Footclubs et de prévenir la Commission avant le 25 janvier 2022, compte tenu du calendrier très chargé.

Prochaine réunion le mardi 25 janvier 2022